Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

Rorqual bleu

Balaenoptera musculus

Population de l'Atlantique

au Canada

EN VOIE DE DISPARITION
2012

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada

COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2012. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Note de production :
Le COSEPAC remercie Garry Stenson, qui a rédigé le sommaire du statut du rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*) au Canada. La révision et la supervision ont été assurées par Jane Watson et Randall Reeves, coprésidents du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Téléc. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
http://www.cosepac.gc.ca

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Blue Whale *Balaenoptera musculus* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2012.
N° de catalogue CW69-14/2-23-2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99271-6

Papier recyclé

COSEPAC
Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – mai 2012

Nom commun

Rorqual bleu - Population de l'Atlantique

Nom scientifique

Balaenoptera musculus

Statut

En voie de disparition

Justification de la désignation

La chasse à la baleine a réduit la population initiale de cette espèce. La taille de la population est inconnue, mais il existe probablement moins de 250 individus matures au Canada. Il y a de fortes indications d'un taux faible de mise bas et d'un taux faible de recrutement au sein de la population. Les causes de mortalité anthropique connues de l'espèce au Canada et ailleurs sont les collisions avec des navires et l'enchevêtrement dans des engins de pêche. L'espèce peut aussi être vulnérable aux perturbations causées par le bruit accru dans le milieu marin et aux changements dans l'abondance de sa proie (zooplancton), causés, par exemple, par les changements climatiques à long terme.

Répartition

Océan Atlantique

Historique du statut

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1983. Division en deux populations en mai 2002. La population de l'Atlantique a été désignée « en voie de disparition » en mai 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2012.

COSEPAC
Sommaire du statut de l'espèce

Balaenoptera musculus
Blue Whale (Population de l'Atlantique) Rorqual bleu (Population de l'Atlantique)
Territoires : Océan Atlantique

Évaluation actuelle du COSEPAC

Catégorie de statut
☐ DP ☒ VD ☐ M ☐ P

Date de la dernière évaluation : Mai 2002

Justification de la désignation de la dernière évaluation :
La chasse à la baleine a réduit la population originale. Il y a moins de 250 individus matures et de fortes indications d'un faible taux de mise bas et d'un faible taux de recrutement au sein de la population étudiée. Aujourd'hui, les plus grandes menaces pour cette espèce sont les collisions avec les navires, la perturbation causée par une augmentation des activités d'observation des baleines, l'empêtrement dans les filets des pêcheurs et la pollution. L'espèce peut également être vulnérable aux changements climatiques à long terme, qui pourraient avoir une incidence sur l'abondance de leurs proies (zooplancton).

Nouvelle justification de la désignation (si différente de celle énoncée ci-dessus) :
La chasse à la baleine a réduit la population originale de cette espèce. On ne connaît pas la taille exacte de la population, mais il y a vraisemblablement moins de 250 individus matures au Canada. Il y a également de fortes indications d'un faible taux de mise bas et d'un faible taux de recrutement dans la population. Les causes connues de mortalité attribuable aux humains de cette espèce au Canada et ailleurs sont les collisions avec des navires et l'empêtrement dans les filets des pêcheurs. L'espèce peut également être vulnérable aux perturbations que représentent une augmentation du bruit dans l'environnement marin (p. ex. navigation, levés sismiques) et les changements dans l'abondance de ses proies (zooplancton) causés, par exemple, par des changements climatiques à long terme.

Critères appliqués à la dernière évaluation : A1bd; D1

Si une version antérieure des critères a été appliquée[1], faire correspondre avec les critères actuels : sans objet

Si des critères différents sont proposés sur la foi de nouvelle information, expliquer : A2abd, D1

A2abd : Correspond aux critères A2abd pour « en voie de disparition », car au cours des trois dernières générations (c.-à-d. depuis environ 1915) on suspecte un déclin de plus de 50 % du nombre total d'individus matures, d'après les faibles nombres d'individus observés lors des récents levés (a), la difficulté pour les baleiniers de trouver et d'attraper des rorquals bleus (cibles favorites) au cours des dernières années de pêche commerciale (b), et de niveaux élevés d'exploitation commerciale historique (d). La cause de la réduction (pêche à la baleine commerciale) est supprimée et elle est comprise, mais la réduction pourrait ne pas être réversible. Bien que la cause de la réduction (pêche à la baleine commerciale) soit supprimée, ses effets peuvent ne pas être parfaitement compris et la réduction pourrait

[1] D'octobre 1999 à mai 2001, le COSEPAC a utilisé une version plus ancienne des critères quantitatifs, qu'on peut consulter sur le site Web du COSEPAC : http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct0/original_criteria_f.cfm

ne pas être réversible, étant donné le manque de preuves de rétablissement important en dépit de plus de 45 années de protection complète contre la pêche.

D1 : Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition » sous D1, le nombre d'individus matures étant vraisemblablement inférieur à 250, d'après les résultats d'un relevé du MPO en 2007 dans les eaux situées du nord du Labrador à la frontière des États-Unis, incluant le golfe du Saint-Laurent, dans lesquelles seulement 5 rorquals bleus ont été observés au large de Terre-Neuve et 11 dans le golfe et le plateau néo-écossais.

S'il est impossible d'appliquer certains des critères actuels, expliquer : Sans objet

Recommandation : La mise à jour du rapport de situation N'EST PAS nécessaire (la catégorie de statut de l'espèce demeure inchangée).

Justification

☒Données suffisantes pour conclure que la catégorie de statut demeure inchangée.

☐Données additionnelles insuffisantes pour justifier une mise à jour complète du rapport de situation.

Preuves (préciser le cas échéant)

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables oui ☐ non ☒

Explication

Rien n'indique que le statut taxinomique ou UD de la population de rorquals bleus de l'Atlantique ait changé.

Répartition

Changement de la zone d'occurrence oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement de la zone d'occupation oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées oui ☐ non ☐ inc. ☒
Nouvelles données importantes issues de relevés oui ☐ non ☒

Explication

Aucune nouvelle donnée significative.

Information sur la population

Changement du nombre d'individus matures oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement de la tendance de la population totale oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population oui ☐ non ☒ inc. ☐
Changement de la tendance de la superficie et/ou qualité de l'habitat oui ☐ non ☐ inc. ☒
Nouvelles données importantes issues de relevés oui ☐ non ☒

Explication

Un total de 16 rorquals bleus (5 au large de Terre-Neuve et 11 dans le golfe du Saint-Laurent et sur le plateau néo-écossais) a été observé en 2007, au cours d'un relevé du MPO dans les eaux du plateau atlantique canadien, du nord du Labrador (60°N) à la frontière des États-Unis. Le relevé a été effectué de façon à augmenter la probabilité d'apercevoir des rorquals bleus en concentrant les efforts dans les zones où un plus grand nombre de ces animaux avaient été observés auparavant (Lawson et Gosselin, 2009). On a pu procéder à trop peu d'observations pour en estimer l'abondance, mais le faible nombre d'observations correspond aux estimations précédentes, qui suggèrent un nombre d'individus matures < 250.

Quelques rorquals bleus ont été observés dans la région du Gully du plateau néo-écossais au cours des 20 dernières années, et on n'a pu dégager aucune tendance de ces observations (Whitehead, 2011).

Les chercheurs du golfe Saint-Laurent rapportent que seulement 21 petits ont été enregistrés depuis plus de 32 ans d'observations annuelles (Ramp, 2011). Bien que les rorquals bleus soient présents au large de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, aucune paire mère-petit n'a été vue à cet endroit (Lawson, 2011).

On ne dispose pas de nouvelles données sur les tendances générales de l'abondance ou de la qualité de l'habitat. La population n'est pas jugée fragmentée.

Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces oui ☐ non ☐ inc. ☒

Explication

Les menaces identifiées au cours de l'évaluation de 2002 restent les mêmes et l'équipe de rétablissement du rorqual bleu a identifié et classé des menaces additionnelles. Rien n'indique que la nature ou la gravité des menaces ait changé au cours des dix dernières années, mais les perceptions et la compréhension ont quelque peu changé.

Les principales causes de mortalité de rorquals bleus attribuables aux humains dans l'Atlantique Nord sont l'empêtrement dans les filets des pêcheurs et les collisions avec les navires (documenté chez d'autres populations; présence de cicatrices dans la population), bien que les deux types d'événement soient rarement observés et rapportés pour les rorquals bleus dans l'Atlantique Nord. Les autres facteurs limitatifs potentiels sont les changements dans la disponibilité de la nourriture (causés, par exemple, par des changements de structure trophique de l'écosystème ou des changements climatiques liés à des changements hydrologiques) et les changements de comportement à cause d'une augmentation du bruit dans l'environnement marin (p. ex. à cause de la navigation ou des levés sismiques; voir Di Iorio et Clark, 2010).

L'équipe du programme de rétablissement du rorqual bleu (Beauchamp *et al.*, 2009) a identifié et classé les menaces anthropiques de la façon suivante :

1. Menaces à risque élevé :
    - Bruit anthropique (donnant lieu à une dégradation de l'environnement et à un changement de comportement)
    - Baisse de la disponibilité de la nourriture à cause de changements dans la structure trophique et de changements climatiques
2. Menaces à risque moyen :
    - Contaminants
    - Collisions avec des navires
    - Observation de baleines
3. Menaces à risque faible :
    - Dommages physiques à cause de bruits anthropiques
    - Empêtrement dans les filets des pêcheurs
    - Épizooties et prolifération d'algues toxiques
    - Déversements toxiques

Protection

Changement quant à la protection effective oui ☐ non ☒

Explication

Depuis 2005, le rorqual bleu (population de l'Atlantique) figure à titre d'espèce en voie de disparition à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada, et il est donc actuellement illégal de tuer, blesser, harceler, capturer ou prendre des individus de cette espèce. La LEP protège également la résidence et l'habitat essentiel des espèces figurant dans sa liste. Toutefois, le programme de rétablissement indique que l'information disponible est insuffisante pour identifier l'habitat critique des rorquals bleus dans les eaux atlantiques canadiennes (Beauchamp *et al.*, 2009) et, par conséquent, aucune protection spéciale n'est possible à cet égard pour le moment.

Immigration de source externe

Immigration de source externe constatée oui ☐ non ☒

Explication

Il est difficile de déterminer si une immigration de source externe est probable. Le nombre de rorquals bleus semble être en augmentation dans la zone autour de l'Islande (population du nord-est de l'Atlantique), mais l'espèce semble rare ailleurs dans l'Atlantique nord.

Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays oui ☐ non ☒ inc. ☐

Détails

Aucune analyse quantitative n'a été faite.

Sommaire et autres points à examiner (activités de rétablissement, etc.)

Un programme de rétablissement du rorqual bleu dans l'Atlantique canadien (Beauchamp *et al.*, 2009) a été finalisé et publié en décembre 2009. Il indique un but et décrit des objectifs de rétablissement.

Liste des experts contactés pour une révision du présent sommaire

Membres de SCS des mammifères marins

Lesage, V. Mars 2011. Chercheur scientifique, Pêches et Océans Canada, Mont-Joli, Québec.

Lawson, J. Mars 2011. Chercheur scientifique, Pêches et Océans Canada, St. John's, Terre-Neuve.

Sears, R. Avril 2011. Chercheur, Station de recherche des Îles Mingan, Québec.

Ramp, C. Avril 2011. Chercheur, Station de recherche des Îles Mingan, Québec.

Sources d'information

Beauchamp, J., H. Bouchard, P. de Margerie, N. Otis et J.-Y. Savaria. 2009. Programme de rétablissement du rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*), population de l'Atlantique Nord-Ouest au Canada [VERSION FINALE]. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Pêches et Océans Canada, Ottawa. 64 p.

Comtois, S. C. Savenkoff, M.-N. Bourassa, J.-C. Brêthes et R. Sears. 2010. Regional distribution and abundance of blue and humpback whales in the Gulf of St. Lawrence. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2877. 48p.

COSEPAC. 2002. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le rorqual bleu (*Balaenoptera musculus)* au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. 38 p.

Di Iorio, L., et C.W. Clark. 2010. Exposure to seismic survey alters Blue Whale acoustic communication. *Biology Letters* 6:51-54.

Lawson, Jack. 2011. Communications personnelles mars-avril 2011. Correspondance par courriel et communications verbales avec G. Stenson. Chercheur scientifique, Pêches et Océans Canada, Mont-Joli, Québec.

Lawson, J. W., et J.-F. Gosselin. 2009. Distribution and preliminary abundance estimates for cetaceans seen during Canada's marine megafauna survey – a component of the 2007 TNASS. Secrétariat canadien de consultation scientifique – Document de recherche 2009/031. 28 p.

Lesage, Veronique. 2011. Communications personnelles mars-avril 2011. Correspondance par courriel et communications verbales avec G. Stenson. Chercheur scientifique, Pêches et Océans Canada, Mont-Joli, Québec.

Ramp, C. 2006. Survival of adult blue whales *Balaenoptera musculus* in the Gulf of St. Lawrence, Canada. *Marine Ecology Progress Series* 319:287-295.

Ramp, Christian. 2011. Communications personnelles, avril 2011. Correspondance par courriel avec G. Stenson. Researcher, Station de recherche des Îles Mingan, Québec.

Sears, Richard. 2011. Communications personnelles, avril 2011. Correspondance par courriel et communications verbales avec G. Stenson. Avril 2011. Chercheur, Station de recherche des Îles Mingan, Québec.

Whitehead, H. 2011. Communications personnelles, avril 2011. Correspondance par courriel. Professeur, Département de biologie, Dalhousie University, Halifax, Nouvelle-Écosse.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Balaenoptera musculus
Blue Whale (Atlantic population) Rorqual Bleu (Population de l'Atlantique)
Répartition au Canada (province/territoire/océan) : océan Atlantique

Données démographiques

Durée d'une génération (habituellement l'âge moyen des parents dans la population; indiquer si une autre méthode d'estimation de la durée d'une génération inscrite dans les lignes directrices de l'UICN [2008] est employée) [gen(r=0) = âge moyen de mères avant la perturbation, estimé d'après une matrice Leslie simplifiée; Taylor *et al.*, (2007)]	32 ans
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Inc.
Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant deux générations	Inc.
Pourcentage présumé de la diminution du nombre total d'individus matures au cours des trois dernières générations (soit depuis 1915)	Déclin significatif causé par la chasse à la baleine historique; probablement supérieur à 50 %
Pourcentage [projeté ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des 3 prochaines générations]	Inc.
Pourcentage présumé de réduction du nombre total d'individus matures au cours de trois générations débutant dans le passé et se terminant dans l'avenir	Inc.
Les causes du déclin sont-elles clairement réversibles, sont-elles comprises et ont-elles cessé? En dépit de plus de 45 ans de pleine protection contre la destruction délibérée, rien n'indique clairement un rétablissement par rapport à l'appauvrissement causé par la pêche commerciale des baleines.	La cause (pêche commerciale de la baleine) est éliminée, mais le déclin pourrait être irréversible.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	> 20,000 km^2
Indice de la zone d'occupation (IZO) (toujours selon un quadrillage de 2 × 2).	> 20,000 km^2
La population totale est-elle très fragmentée?	Non
Nombre de localités2	S.O.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Inc.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de la zone d'occupation?	Inc.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	S.O.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	S.O.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue et/ou la qualité] de l'habitat?	Inc.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non

[2] Voir « Définitions et abréviations » sur le site Web du COSEPAC et IUCN 2010 (en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de la zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures (dans chaque population)

Population	Nbre d'individus matures
Population canadienne de l'Atlantique	Probablement moins de 250
Total	Probablement moins de 250

Analyse quantitative

La probabilité de disparition à l'état sauvage est d'au moins [20 % en 20 ans ou 5 générations, ou 10 % en 100 ans].	Aucune analyse quantitative n'a été faite.

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

Les causes connues de mortalité attribuable aux humains sont les collisions avec les navires (documenté dans d'autres régions, présence de cicatrices dans la population) et l'empêtrement dans les filets des pêcheurs.

Les menaces potentielles et les facteurs limitatifs incluent les changements dans la disponibilité de la nourriture (causés, par exemple, par des changements dans la structure trophique de l'écosystème ou des changements climatiques liés à des changements hydrologiques) et les changements de comportement causés par une augmentation du bruit dans l'environnement marin (p. ex. navigation, levés sismiques).

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur? En hausse en Islande, rares ailleurs.	
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Oui
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Inconnu, mais probable
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Inc.
Une immigration à partir de populations externes est-elle vraisemblable?	Il est très difficile de le savoir.

Statut existant

COSEPAC : Espèce en voie de disparition (mai 2012)

Sources supplémentaires de renseignements :

Beauchamp, J., H. Bouchard, P. de Margerie, N. Otis et J.-Y. Savaria. 2009. Programme de rétablissement du rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*), population de l'Atlantique Nord-Ouest au Canada [VERSION FINALE]. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Pêches et Océans Canada, Ottawa. 64 p.

Taylor, B.L., S.J. Chivers, J. Larese et W.F. Perrin. 2007. Generation length and percent mature estimates for IUCN assessments of cetaceans. Southwest Fisheries Science Center, National Marine Fisheries Service, La Jolla Laboratory, Administrative Report LJ-07-01. 18 p.

Statut recommandé et justification de la désignation

Statut	**Code alphanumérique**
En voie de disparition	A2abd; D1
Justification de la désignation La chasse à la baleine a réduit la population originale de cette espèce. La taille exacte de la population n'est pas connue, mais il y a probablement moins de 250 individus matures au Canada. Il y a également de fortes indications d'un faible taux de mise bas et d'un faible taux de recrutement dans la population. Les causes connues de mortalité attribuable aux humains chez cette espèce au Canada et ailleurs sont les collisions avec les navires et l'empêtrement dans les filets des pêcheurs. L'espèce peut aussi être vulnérable aux perturbations causées par une augmentation du bruit dans l'environnement marin (p. ex. navigation, levés sismiques) et par des changements dans l'abondance de ses proies (zooplancton) liés, par exemple, aux changements climatiques à long terme.	

Applicabilité des critères

Critère A (Déclin du nombre total d'individus matures) : Correspond aux critères A2abd pour « en voie de disparition », car au cours des trois dernières générations (c.-à-d. depuis environ 1915) on suspecte un déclin de plus de 50 % du nombre total d'individus matures, d'après les faibles nombres d'individus observés lors des récents relevés (a), la difficulté pour les baleiniers de trouver et d'attraper des rorquals bleus (cibles favorites) au cours des dernières années de pêche commerciale (b), et les niveaux élevés d'exploitation commerciale historique (d). La cause de la réduction (pêche à la baleine commerciale) a cessé et est comprise, mais la réduction pourrait ne pas être réversible.
Critère B (Aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Sans objet étant donné que la zone d'occurrence et l'indice de la zone d'occupation dépassent les seuils.
Critère C (Petite population et déclin du nombre d'individus matures) : Non applicable, car les données disponibles sont insuffisantes pour estimer les tendances actuelles de population.
Critère D (Très petite population totale ou répartition restreinte) : Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition » sous D1, le nombre d'individus matures étant probablement inférieur à 250.
Critère E (Analyse quantitative) : Analyse non effectuée.

HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS
(2012)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.

Environnement Canada / Environment Canada
Service canadien de la faune / Canadian Wildlife Service
Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.